



**CHECK AGAINST DELIVERY  
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT BY  
COLLEEN SWORDS  
ASSISTANT DEPUTY MINISTER, INTERNATIONAL SECURITY BRANCH  
AND POLITICAL DIRECTOR  
DEPARTMENT OF FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE CANADA**

**TO THE GENERAL DEBATE AT THE THIRD SESSION  
OF THE PREPARATORY COMMITTEE  
FOR THE 2010 REVIEW CONFERENCE OF THE PARTIES TO THE TREATY  
ON THE NON-PROLIFERATION OF NUCLEAR WEAPONS**

**NEW YORK, 4 MAY 2009**

---

**DÉCLARATION DE  
COLLEEN SWORDS  
SOUS-MINISTRE ADJOINTE, SECTEUR DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE  
ET DIRECTRICE POLITIQUE  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL  
DU CANADA**

**AU DÉBAT GÉNÉRAL À LA TROISIÈME SESSION  
DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES CHARGÉE  
D'EXAMINER LE TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES  
NUCLÉAIRES EN 2010**

**NEW YORK, LE 4 MAI 2009**

Monsieur le Président,

Le Canada continue à souligner la nécessité de réaliser des progrès équilibrés et importants dans chacun des trois piliers. Pour ce qui est de celui du désarmement, le Canada apprécie les réductions effectuées par les États possédant des armes nucléaires au cours des dernières années. Il est particulièrement encouragé par l'élan renouvelé des pourparlers sur le désarmement entre la Russie et les États-Unis. Nous espérons sincèrement que ces deux États réaliseront l'objectif qu'ils se sont fixé dans leur Déclaration commune du 1er avril, celui d'élaborer un nouvel accord ayant force obligatoire qui succédera au traité START I d'ici la fin de l'année. Il ne faut toutefois pas oublier que les négociations sur le désarmement constituent une responsabilité collective de tous les États parties.

Pour ce qui est du pilier de la non-prolifération, malgré certains progrès récents, nous constatons avec regret que les négociations en vue d'un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (FMCT) à la Conférence du désarmement (CD) n'ont pas encore débuté, que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) n'est pas encore entré en vigueur et que les engagements en matière de désarmement pris en 1995 n'ont pas encore été remplis. Des progrès dans ces initiatives sont essentiels pour le désarmement nucléaire. Nous continuons de demander à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de ratifier le TICEN, d'entreprendre des négociations sur un FMCT vérifiable à la CD, et d'établir des zones réellement exemptes d'armes nucléaires.

Concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, le Canada a par ailleurs la conviction que l'énergie nucléaire peut contribuer de manière décisive à la prospérité, au développement durable, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la réduction des disparités entre les pays développés et les pays en développement. Pour ces raisons, et d'autres, nous nous sommes joints à de nombreux États parties du TNP afin d'appuyer la coopération nucléaire pacifique avec l'Inde.

Monsieur le Président,

Nous entrons dans une nouvelle ère prometteuse pour le désarmement et le contrôle des armements, une ère où la diplomatie et la coopération multilatérale constituent les outils avec lesquels nous pouvons créer un monde plus prospère et plus sûr. Le temps est donc venu de penser sérieusement aux moyens d'améliorer l'efficacité de ces outils.

Dans notre collaboration en vue d'établir un TNP renforcé et amélioré, nous devons continuer de demander aux États qui n'ont pas encore adhéré au Traité d'y souscrire à titre d'État non doté d'armes nucléaires. Nous pressons tous les États qui ne l'ont pas encore fait d'adopter le protocole additionnel et tous les États non dotés d'armes nucléaires de mettre en place un accord de garanties étendues avec l'AIEA. Nous considérons qu'il s'agit de la nouvelle norme de vérification.

Mais nous pouvons et devons déployer d'autres efforts. Le Canada estime que certains des obstacles récents au TNP pourraient être éliminés grâce au renforcement du processus

Merci, Monsieur le Président,

Au nom de la délégation canadienne, je désire vous offrir mes chaleureuses félicitations pour votre élection et vous assurer de notre soutien.

L'année 2009 marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Les quatre dernières décennies ont été caractérisées par un haut niveau de coopération pacifique et constructive entre les États parties. Même si le résultat de la Conférence d'examen de 2005 s'est avéré décevant, nous devons le considérer comme une occasion de tirer des enseignements et de faire mieux cette fois-ci. L'établissement d'un ordre du jour équilibré et pratique pour la conférence d'examen de 2010, un ordre du jour qui permettra aux États parties de faire avancer les objectifs du TNP dans chacun de ses trois piliers, devrait constituer la priorité première de toutes les personnes ici présentes au cours des deux prochaines semaines. Au lieu de repartir à zéro, le Canada ne s'oppose pas à l'idée d'utiliser l'ordre du jour de 2000, en y effectuant les mises à jour nécessaires, comme point de départ afin d'arriver à un consensus à cette conférence d'examen.

Le Canada est optimiste que les objectifs de cette Conférence d'examen seront réalisés; il faudra cependant tenir un dialogue positif, faire preuve de souplesse et accepter les compromis. Si nous pouvions, à l'issue des travaux du présent comité préparatoire, disposer d'un ordre du jour convenu et peut-être même de recommandations concrètes pour examen en 2010, nous pourrions avancer ensemble vers la Conférence d'examen avec confiance et optimisme.

Les raisons d'être optimistes n'ont pas toujours été évidentes. Les actions de la République populaire démocratique de Corée posent au TNP un défi difficile, et la question n'a toujours pas été réglée efficacement. Le Canada accueille favorablement les progrès réalisés dans le cadre des pourparlers à six, mais déplore le récent lancement d'un missile par la Corée du Nord. Nous continuons à demander à la RPDC de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité, de respecter ses engagements découlant des pourparlers à six, et de prendre un nouvel engagement à l'égard du TNP.

Nous sommes aussi très préoccupés par l'Iran, qui, depuis des décennies, dissimule ses activités nucléaires. Cette situation a entraîné une perte de confiance du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et a mené à l'adoption de cinq résolutions au Conseil de sécurité des Nations Unies, résolutions que l'Iran continue de défier aujourd'hui. Et il y a la Syrie, qu'on soupçonne d'avoir construit clandestinement un réacteur nucléaire. Tout en reconnaissant que les États ont le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, le Canada rappelle que ce droit s'accompagne d'obligations, qui, dans le cas qui nous intéresse, n'ont pas été respectées. Il presse donc l'Iran de rétablir la confiance et de travailler de façon proactive avec l'AIEA.

d'examen par un appui politique et administratif permanent. Il est franchement troublant qu'un traité vieux de quarante ans et presque universel, qui constitue la pierre angulaire du régime de sécurité international et se trouve à être le seul instrument mondial ayant force obligatoire en ce domaine, ne bénéficie pas du soutien institutionnel permanent que reçoivent même les plus modestes conventions multilatérales. Pour cette raison, le Canada a encore une fois déposé un document de travail contenant des recommandations pour le renforcement de la structure et du calendrier de réunions du Traité.

J'aimerais conclure en soulignant la gravité de la tâche qui nous attend. Nous ne pouvons nous permettre une autre Conférence d'examen improductive. La survie du Traité et le succès de sa mise en oeuvre constituent non seulement notre prérogative à titre d'États parties, mais aussi notre responsabilité à l'égard de la paix et de la sécurité mondiales. Le Canada est prêt à collaborer avec vous, Monsieur le Président, pour que la Conférence débouche sur un résultat fructueux.

Merci.